

LA SITUATION

Le 6 mars, 1915.

La note suivante a paru dans les journaux: "M. Bourgeois, de Grizy-les-Pâtres, soldat réserviste, très habile tireur, ayant toujours remporté les premiers prix dans les concours, vient d'être cité à l'ordre du jour pour avoir défendu seul une tranchée pendant toute une journée, tirant inlassablement et abattant un Allemand à chaque coup, avec les fusils tout chargés que lui préparaient ses camarades."

Voilà une citation qui sera lui avec profit dans toutes les compagnies.

Le rapproche ce fait très récent d'une impression qu'un vieux commandant d'artillerie mettait sous ses yeux; c'était avant la contre-attaque de Clusey, sur la rive droite du ravin du Fond-de-la-Cuve, le 16 août. Des compagnies déployées sur la crête de cette rive tiraient sur les compagnies de flanc-garde allemandes qui débouchaient de Mars-la-Tour sans ralentir en rien la marche des tirailleurs westphaliens et sans y faire une victime. Les nôtres tiraient dans le bleu. Quelques officiers, dont mon lieutenant d'artillerie, s'apercevant de l'inefficacité de cette tirerie, parvinrent à arrêter le feu et à recommander à nos tireurs d'ajuster leurs coups. "Le tableau change aussitôt; les tirailleurs allemands tombent dans la plaine, ce qu'il en reste renonce à son attaque et se replie en désordre sur le lavoir de Mars-la-Tour. La conversion de cet artillerie à l'efficacité du tir ajusté date de cette heure."

En même temps une brochure est mise sous mes yeux; je me rappelle de l'avoir ignorée. Elle est du lieutenant-colonel Montaigne et fait comme un cello aux théories du commandant Félix d'André, du 150e. Son titre est "L'évolution d'un programme." Tir à tuer; "en sous-titre": "Méthode pour la formation du tireur de précision. (Lavaulze 1912)."

"Les officiers d'infanterie qui en France se sont occupés du tir avec passion sont rares. Mais ils en ont écrit avec une grande clarté et ils ont obtenu des résultats qui sont des prouesses. Le règlement sur le tir français est édifié sur une pensée qu'il importe de corriger. La voie, telle qu'il la formule: "L'action par le feu n'a qu'un but: faciliter le mouvement."

Certes, le "tir à tuer" facilite mieux encore le mouvement, puisqu'il anéantit l'ennemi qui seul peut s'opposer à ce mouvement. Mais ce n'est pas de cette manière que veut dire l'instruction. Celle-ci voit dans le tir un moyen de faire une diversion dont le tireur profite pour avancer. Le maître est que s'il ne tue pas, il est tué par un adversaire dressé à tuer; et que, mort, il n'avance plus.

C'est de cette pensée qu'est née l'inspiration du fusil automatique, dévoreur de munitions, qui en augmentant l'intensité du tir croit augmenter l'efficacité de la diversion favorable.

C'est ainsi qu'un règlement a pu écrire cette conclusion stupéfiante: "On fait la guerre non avec des individus mais avec des collectifs; donc, à la guerre, il n'y a que des feux collectifs. Le tir individuel n'existe pas." Alors, pourquoi donner au fantassin une arme de précision si ce n'est pas pour tirer avec précision.

La cause est jugée. Les résultats obtenus par les tireurs d'élite allemands ont fait tomber de nos yeux le bandeau qui leur cachait la vérité. Les résultats de la guerre des Boers nous reviennent en mémoire, avec l'autorité d'une première expérience, dont les Anglais ont su profiter.

"Une seule balle tue; ne tire que cette balle." Voici quelques constatations expérimentales qui sont à la base de la méthode qui y peut réussir.

Dans les concours, les meilleurs tireurs de précision sont aussi des tireurs de vitesse. A la chasse, les meilleurs fusils tirent très vite et lancent leur coup sans avoir conscience d'avoir visé.

Presque tous les grands tireurs se forment au tir à distance réduite, avec la petite carabine à casser des pipes. Le stand est donc le vrai champ de dressage du tireur; le tireur à distance réduite qui permet à l'homme de voir ses coups et de corriger ses erreurs, grâce aux avis de son instructeur, qui sans cesse doit être présent.

L'instruction doit être uniquement individuelle. Tout homme, à moins d'incapacité physique telle qu'une mauvaise vue ou un tremblement nerveux peut devenir très bon, même excellent tireur.

Mes vieux camarades, l'artilleur de 1870, m'affirme que lorsque l'homme sait viser, c'est-à-dire diriger la ligne de mire sur un point à atteindre, on développe beaucoup la sûreté et la rapidité de sa visée en l'exerçant chaque jour à viser les points précis qu'il se choisit lui-même en avant, à droite, à gauche, à la manière d'un tireur qui viserait un perdreau.

tinuer par le tir couché, puis assis ou à genoux. Le premier soin doit être d'apprendre à l'homme à pointer. Pour l'exactitude de ce pointage, le règlement se contente d'une approximation insuffisante, en prescrivant que le côté du triangle des trois visées, qui permet de vérifier la régularité du pointage de l'homme, doit avoir, à 10 mètres, deux centimètres, le millième de la distance.

Il est, au contraire, essentiel de poursuivre cette instruction fondamentale jusqu'à ce que le triangle de pointage n'ait que deux millimètres de côté. Il n'y a pas de tir de précision, si d'abord on ne réalise pas un pointage de précision.

La première instruction est celle de l'exemple. Les officiers de cavalerie ont à cœur d'être les meilleurs cavaliers de leur peloton. Les officiers d'infanterie doivent avoir l'ambition d'être des tireurs modèles.

Alors, ils pourront faire des instructeurs, qui eux-mêmes seront capables de l'attaquer individuellement au défaut de chaque homme pour le corriger, avec une application intensive, et de transformer cet homme en tireur précis, en tireur à tuer.

Toutes nos pratiques de tir sont à changer. Nous commençons le tir trop tôt dans la mauvaise saison, alors qu'il faudrait le mener sagement, lentement, pendant les tièdes et longues journées du printemps. Il faut aussi donner au capitaine de compagnie pour une demi-journée au moins, sinon pour toute une journée, la libre possession de son champ ou de son stand, et aussi la libre disposition des cartouches allouées à sa compagnie.

Rien n'est détestable comme d'avoir la jouissance strictement mesurée d'un stand. Toute l'instruction est viciée par cette préoccupation dominante; finir à temps pour livrer la place à la compagnie suivante. Après la guerre, tout cet édifice sera à reconstruire. Mais, déjà, on pourrait mieux faire dans les dépôts où l'on travaille. Le petit livre du lieutenant-colonel Montaigne me paraît un guide excellent pour y réussir. Sa méthode se juge au tableau étonnant des pour cent qu'elle a pu donner avec des maladroits.

GENERAL CHERFILS.

COMMENT L'AUTRICHE SE PROCURE DE LA FARINE.

La farine devient tellement rare en Autriche-Hongrie que les agents autrichiens installés en Roumanie ont recours à tous les moyens, même les plus coûteux, pour y expédier cet article, dont l'exportation a été, on le sait, rigoureusement interdite par le gouvernement roumain.

C'est ainsi que l'on vient de découvrir, grâce à la perspicacité d'un employé des douanes de la gare-frontière de Prodecal, que ces agents réussissent à expédier journellement, en Autriche, d'importantes quantités de farines, par colis postaux de 5 kilos.

Les expéditeurs y trouvent leur compte, malgré le prix relativement élevé du moyen de transport, et les destinataires paraissent également y trouver leur compte, étant donné l'abondance des commandes; mais précisément, c'est l'augmentation extraordinaire du nombre de colis postaux à destination de Vienne qui a fini par attirer l'attention des douaniers roumains; ces derniers ayant ouvert des colis ont découvert la fraude.

Des mesures ont été immédiatement prises pour mettre fin à cet ingénieux système de fraude.

LA SITUATION DES PRISONNIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE.

M. Bouilloux-Lafont, député, a demandé au ministre de la guerre: ferait-il, devant la situation chaque jour plus inquiétante faite à nos prisonniers par suite de la rarefaction des vivres en Allemagne, des mesures ont été envisagées pour le ravitaillement des prisonniers en nourriture et aussi en sous-vêtements; 2e si, dans le cas de la négative, sous le couvert des ambassadeurs des Etats-Unis et de l'Espagne, et sous le contrôle de l'administration militaire, le ministre ne pourrait faire appel aux sociétés privées existantes, en leur ouvrant au budget un crédit à cet effet.

Voici la réponse de M. Millerand: 1er. Pour améliorer la situation des Français en Allemagne, un crédit de 500,000 francs, ouvert par décret du 8 décembre 1914, a été mis à la disposition de l'ambassadeur d'Espagne à Berlin; ces sommes ont été effectivement versées avant la fin de l'année.

En outre, sept wagons de sous-vêtements (chemises, caleçons, chandails, chaussettes, mitaines, etc.) ont été, ce jour, envoyés à Berlin, soit à Stuttgart, pour être répartis par les soins d'un comité composé de la Croix-Rouge de Genève et de la Croix-Rouge allemande. D'autres wagons vont suivre.

2e. Les concours des sociétés privées existantes a été non seulement accepté, mais sollicité, dans le même but. Diverses œuvres envoient des colis individuels et des wagons complets contenant des effets, du linge et des vivres. Certains de ces envois ont été effectués sur les crédits du ministère de la guerre.

BULLETIN FINANCIER.

Change. New York — 100 francs = 16.15. Londres — 100 francs = 16.15. Paris, 31 mars 1915.

ASSURANCES.

Table with financial data for Peoples National Fire Insurance Co. and New Jersey Fire Insurance Co. Columns include Capital paid up, Assets, Liabilities, and Premiums received.

ASSURANCES.

Table with financial data for Peoples National Fire Insurance Co. and New Jersey Fire Insurance Co. Columns include Capital paid up, Assets, Liabilities, and Premiums received.

ASSURANCES.

Table with financial data for Peoples National Fire Insurance Co. and New Jersey Fire Insurance Co. Columns include Capital paid up, Assets, Liabilities, and Premiums received.

ASSURANCES.

Table with financial data for Peoples National Fire Insurance Co. and New Jersey Fire Insurance Co. Columns include Capital paid up, Assets, Liabilities, and Premiums received.

We also represent—Penn Underwriters, Orient of Hartford, National Fire, Hartford; City of New York, N. Y.; Hamburg-Bremen, Germany; Rhode Island Ins. Co., Providence; Boston Ins. Co., Boston, and Massachusetts Bonding & Insurance Co., Boston, Mass.

HARRY S. KAUFMAN, Ltd. INSURANCE

Table listing various insurance services and rates for different locations like Galveston, Houston, and Dallas.

Table listing insurance services and rates for Southern Pacific Company, including Texas Local and Station Union.

Table listing insurance services and rates for Louisville and Nashville R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Newark Fire Insurance Company, including Station Union and various local services.

Table listing various stocks and bonds, including American Cities, Little Rock, and Memphis.

Table listing insurance services and rates for Queen and Crescent R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Texas and Pacific R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Yazoo and Mississippi Valley R. R., including Station Union and various local services.

Table listing various stocks and bonds, including American Cities, Little Rock, and Memphis.

Table listing insurance services and rates for N. O. T. & M. R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Illinois Central R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

Table listing various stocks and bonds, including American Cities, Little Rock, and Memphis.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

Table listing various stocks and bonds, including American Cities, Little Rock, and Memphis.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

Table listing various stocks and bonds, including American Cities, Little Rock, and Memphis.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

Table listing insurance services and rates for Louisiana Southern R. R., including Station Union and various local services.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DEPARTS

Table listing train arrival and departure times for Louisiana Railway and Navigation Company, including Station Terminus, rue Canal.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DEPARTS

Table listing train arrival and departure times for Louisiana Railway and Navigation Company, including Station Terminus, rue Canal.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DEPARTS

Table listing train arrival and departure times for Louisiana Railway and Navigation Company, including Station Terminus, rue Canal.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DEPARTS

Table listing train arrival and departure times for Louisiana Railway and Navigation Company, including Station Terminus, rue Canal.

VENTES AUX ENCHERES

Par C. A. TESSIER & SON. Vente de Liquidation. A. J. Nelson Manufacturing Co., Ltd., vs. J. H. Mege & Sons, Ltd.

VENTES AUX ENCHERES

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur sans le Trésorier District, consistant en 3 acres de terre.

VENTES AUX ENCHERES

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur sans le Trésorier District, consistant en 3 acres de terre.

VENTES AUX ENCHERES

PAR LE SHERIF CIVIL. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur sans le Trésorier District, consistant en 3 acres de terre.